

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 06 avril 2023

CONSEIL MUNICIPAL

Elu.e.s TEC présents : Pierre GUICHARD (avec pouvoir de Geoffrey MARECHAL), Michèle VICTORY (avec pouvoir d'Etienne GUILLERMAZ), Lyliane BURGUNDER, Laurent DANDRES

Nombre de personnes dans le public : 2 habitants de Felbach, ville allemande jumelle de Tournon présents en début de séance. Aucune personne dans le public pour le reste de la séance.

	Commentaires et positions de TEC
PV de la séance précédente	
	<p>Exigence TEC : mise au point vis-à-vis des informations fausses prônées par le Maire et reportées dans le PV :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en délibération de la motion proposée par TEC contre la réforme des retraites vis-à-vis notamment de ses impacts locaux : contrairement aux affirmations du maire, la motion était bien légalement susceptible d'être présentée au Conseil municipal. - Représentation de la Ville au SDE07 : contrairement aux affirmations du Maire, la Ville n'a pas été représentée systématiquement au comité syndical bien que disposant de 3 sièges (2 absence complète sur 12 séances depuis le début du mandat, 59% de présence... et malgré cela, aucune sollicitation du suppléant TEC) <p><i>Refus de prendre en compte notre demandet de reconnaitre officiellement les affirmations erronées. Refus de présenter la motion de TEC malgré la demande répétée.</i></p> <p>ABS</p>
DECISIONS	
FINANCES	
1. Approbation du compte de gestion 2022 du budget principal	ABS
2. Approbation du compte de gestion 2022 du budget annexe des parcs de stationnement payants	ABS
3. Approbation du compte de gestion 2022 du budget annexe du Ciné-théâtre	ABS
4. Approbation du compte administratif 2022 du budget principal	Résultat qui doit couvrir le remboursement des emprunts

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 06 avril 2023

CONSEIL MUNICIPAL

	ABS
5. Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe des parcs de stationnement payants	Investissement (232k€) = remboursement de l'emprunt qui correspond au bail emphytéotique ABS
6. Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe du Ciné-théâtre	ABS
<p>Commentaire général sur les comptes de gestion et les comptes administratifs : sans remettre en cause a priori la conformité de ces comptes, abstentions des élus TEC considérant que les choix politiques et budgétaires dont ils découlent ne sont pas partagés par TEC.</p>	
7. Approbation définitive des résultats 2022 du budget principal	POUR
8. Approbation définitive des résultats 2022 du budget annexes des parcs de stationnement payants	POUR
9. Approbation définitive des résultats 2022 du budget annexes du Ciné-théâtre	POUR
<p>Commentaire général sur l'approbation des résultats : votes POUR des élus TEC considérant que ces résultats sont du même coup affectés aux budgets de l'année N+1 ce qui constitue un préalable nécessaire au-delà du débat politique.</p>	
10. Taux d'imposition 2023	<p>Taux identiques aux taux 2022.</p> <p>Intervention TEC : Vis-à-vis de l'effet « kiss cool » pour les propriétaires tournonnais (augmentation du taux par la majorité municipale en 2022, augmentation des bases par l'Etat en 2023), quid de l'éventualité d'une baisse du taux pour 2023 afin d'amortir un peu l'effort sur les propriétaires <i>Réponse : au regard des charges projetées par la majorité, il n'est pas possible de faire autrement que de maintenir les taux augmentés en 2022.</i></p>
11. Provision pour risques et charges du budget principal	ABS
12. Subvention 2023 versée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	POUR
	327k en 2021, 300k€ en 2022, 328k€ en 2023 (soit +0,4 % seulement en 2 ans malgré l'inflation, l'augmentation de la population et l'accroissement de la pauvreté)

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 06 avril 2023

CONSEIL MUNICIPAL

	<p>Intervention TEC : Montant proposé très insuffisant pour une réponse réellement complète aux besoins des associations (absence de subvention pour le fonctionnement pour plusieurs associations, 9000 € de moins pour le Centre socio-culturel, refus de l'aide pour les demandeurs d'asile, etc.) + Regret de ne pas pouvoir affiner collectivement le montant de la subvention et d'être contraints à un choix pour ou contre</p> <p><i>Réponse : une subvention « d'équilibre » en réponse aux besoins du budget adopté par le CCAS, pas de règlement pour disposer d'une souplesse afin de répondre à des demandes spécifiques, aides dans la limite de la réglementation. Un groupe de travail sera réuni pour étudier la mise en place d'éventuels critères objectifs.</i></p> <p>5 POUR / 1 CONTRE (LD, non « contre » la subvention en tant que telle mais contre le fait qu'elle soit si basse)</p>
13. Subvention 2023 versée au budget annexe des parcs de stationnement payants	ABS
14. Subvention 2023 versée au Cinéma-théâtre	<p>Demande TEC : Demande répétée d'un groupe de travail ouvert (pas seulement la réunion de la commission Culture et le Conseil d'exploitation) avec la contribution d'experts et usagers.</p> <p><i>Réponse : nécessité de travailler entre élus avant de procéder à des auditions.</i></p> <p>A noter : travaux de réparation et de mises aux normes en 2024, la saison culturelle du théâtre devrait être raccourcie mais le cinéma devrait finalement pouvoir continuer à fonctionner pendant les travaux (contrairement à l'information donnée en commissions)</p>
15. Subventions aux associations culturelles	POUR
16. Subventions aux associations diverses 2023	POUR
17. Subventions aux associations scolaires	POUR
18. Subventions échanges scolaires jumelage 2023	POUR

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 06 avril 2023

CONSEIL MUNICIPAL

19. Subventions aux associations sportives	POUR
20. Subvention exceptionnelle Office Territoriale Sports Tain Tournon (OTSTT) et convention de partenariat pour les Sportifs de Haut Niveau	POUR
21. Modification n°5 de l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) au titre des travaux de rénovation de l'école des Luettes	Coût de l'opération : 4 millions d'euros POUR
	Budget 2023 : 21 598 174,37 €
22. Approbation du budget primitif 2023 du budget principal de la ville de Tournon-sur-Rhône	Intervention TEC : En cohérence avec l'avis exprimé par TEC sur les orientations budgétaires présentées lors du CM du 6 mars, considérant le manque d'ambition du budget en matière d'écologie et de solidarités, la faiblesse des investissements sur les espaces publics, considérant ne pas être concertés vis-à-vis de choix d'investissement non négligeables (dépenses de communication, acquisition d'un local médical sans objet défini, etc.) et des choix que nous récusons (tels notamment les investissements massifs sur la vidéosurveillance), les élus TEC expriment leur opposition au projet de budget présenté par l'exécutif. CONTRE
23. Approbation du budget primitif 2023 du budget annexe des parcs de stationnement payants	Cet équipement demeure un gouffre financier pour la Ville. ABS
24. Approbation du budget primitif 2023 du budget annexe du Ciné-théâtre	Intervention TEC : Suite à des demandes répétées de TEC, satisfaction que la carte d'abonnement au ciné soit désormais valable sur 12 mois glissants et non plus sur l'année civile en cours uniquement. + Vigilance sur le choix du bureau d'étude pour les travaux à venir et la nécessité d'un diagnostic par un organisme tiers concernant la sécurité incendie et la rénovation thermique. <i>Réponse : accompagnement de la Ville par un AMO (assistant à maîtrise d'ouvrage) spécialisé</i> POUR
RESSOURCES HUMAINES	

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 06 avril 2023

CONSEIL MUNICIPAL

25. Modification des indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux Délégués	POUR
26. Actualisation de la charte de formation des agents municipaux	POUR
27. Convention de formation relative à l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (A.I.P.R.) avec l'organisme APAVE	POUR (Laurent Dandres, salarié d'APAVE, ne prend pas part au vote)
28. Instauration du Forfait Mobilités Durables (FMD)	20 agents / 150 en bénéficient actuellement POUR
29. Mise à jour du tableau des effectifs	POUR
ENSEIGNEMENT	
	Bénéfice de l'intervention de l'association Lire et faire lire pour toutes les écoles chaque année (auparavant par alternance la moitié des classes chaque année). Au titre de ce déploiement des interventions, la subvention à l'association est ainsi portée à 1140 € par an. Intervention TEC : satisfaction vis-à-vis d'une demande soutenue par TEC depuis plusieurs années.
30. Convention "Lire et faire lire" - année scolaire 2023 / 2024	POUR
PATRIMOINE CULTURE TOURISME	
31. Convention dans le cadre du dispositif de l'éducation nationale « Les Arts aux châteaux » 2023-2024	POUR
32. Demande de subvention - fonds régional d'aide à la restauration pour la restauration d'une huile sur toile de Jules Hudry (1865-1944)	POUR
33. Demande de subvention au département de l'Ardèche dans le cadre du dispositif « Atout association 07 - volet Conventions et structures d'attractivité » pour la programmation culturelle du Château-musée 2023	POUR
34. Demande de subvention auprès des services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) - étude de diagnostic toiture aile est et aile sud du Château-musée de Tournon-sur-Rhône	POUR

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 06 avril 2023

CONSEIL MUNICIPAL

<p>35. Demande de subvention auprès des services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) - étude par un technicien-conseil agréé du Grand Orgue de Tribune de l'Eglise Saint-Julien de Tournon-sur-Rhône</p>	<p>Proposition TEC : Une fois les travaux achever, pousser l'idée d'une classe d'orgue au sein de l'école intercommunale de Musique. <i>Réponse : pourquoi pas.</i></p> <p>POUR</p>
<p>36. Demande de subvention auprès des services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) - étude structurelle de la chapelle des Pénitents l'Eglise Saint-Julien de Tournon-sur-Rhône</p>	<p>POUR</p>
<p>ANIMATION</p>	
<p>37. Convention relative à la billetterie du repas populaire - Office de Tourisme du Pays de l'Hermitage et du Tournonais</p>	<p>Questions TEC : quel budget pour la commune ? quel tarif pour les participants ? Recours à des fournisseurs locaux avec produits bio ? <i>Tarif pas encore défini (13€ envisagé), dépense d'animation prise en charge par la commune, buvette animée par le SOU des écoles (recettes conservées par le SOU) ; jauge à 600 personnes ; repas (paëlla) préparé par le Farconnet.</i></p> <p>POUR</p>
<p>38. Convention d'objectifs et de moyens avec l'association "Comité des Fêtes"</p>	<p>19 500 € de subvention.</p> <p>Proposition TEC : considérant que le Comité des fêtes constitue l'un des « bras armé » de la Ville pour l'animation du territoire, quid de l'opportunité d'intégrer davantage d'objectifs et d'exigence dans la convention en lien avec les politiques publiques, notamment sur l'aspect environnemental et citoyen ? <i>Réponse : à étudier éventuellement pour le prochain exercice.</i></p> <p>POUR</p>
<p>39. Convention financière 2023 Ville de Tournon-sur-Rhône / Vochora</p>	<p>Travail remarquable au niveau des interventions en milieu scolaire.</p> <p>POUR (membre de Vochora, Michèle Victory ne prend pas part au vote)</p>
<p>SPORT / VIE ASSOCIATIVE</p>	
<p>40. Aides financières Pass Jeunes Tournon</p>	<p>Proposition TEC : Réflexion sur la pérennité de ce dispositif, instauré au départ dans l' « après Covid », au regard des attentes des associations</p>

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 06 avril 2023

CONSEIL MUNICIPAL

	POUR
AFFAIRES JURIDIQUES	
41. Demande de fonds de concours auprès d'Arche Agglo au titre de l'acquisition d'un local à usage de professionnels de santé (médecins généralistes)	<p>Projet d'acquisition d'un local de 90m² à aménager dans le nouveau pôle médical de Saint-Vincent au sud de la Ville, en lien avec l'hôpital. Possibilité d'accueillir 4 à 5 médecins dans le local visé.</p> <p>A noter : arrivée d'un médecin 4 jours sur 5 dans le nouveau pôle médical, indépendamment de l'intervention de la Commune</p> <p>Intervention TEC : a priori favorable aux initiatives visant à résorber le manque de médecins plusieurs questionnements néanmoins : questionnement sur l'opportunité de de cet investissement important considérant que la Ville n'a pour l'heure établi aucun contact avec un ou plusieurs médecins susceptibles de venir s'installer dans le local ; questionnement sur le moment choisi (acquisition du tout dernier lot disponible dans le projet) alors que les autres initiatives de ce type n'avaient pas trouvé d'aboutissement par le passé ; questionnement aussi sur le lieu choisi, éloigné du centre et des quartiers d'habitation tournonais. <i>Réponse : cela reste à l'état de projet pour l'heure (nécessité de prendre les délibérations pour être réactif le cas échéant, le sujet sera de nouveau discuté avant d'être concrétisé.</i></p> <p>POUR (sous réserve des réponses et futures discussions à ce sujet)</p>
42. Demandes de subventions auprès de l'Etat au titre du fonds vert et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse - renaturation de la cour d'école Vincent D'INDY et de ses abords	<p>Investissement de 80 000 € (subventionné à hauteur de 80%)</p> <p>POUR</p>
ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	
43. Appel à projets ALCOME - Innovation pour la communication de proximité dans l'espace public visant un meilleur usage par les fumeurs des dispositifs de collecte de mégots	POUR
SERVICES TECHNIQUES	

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 06 avril 2023

CONSEIL MUNICIPAL

44. Convention 2023 relative au soutien technique aux communes dans le domaine de la voirie avec ARCHE Agglo	POUR
45. Rénovation thermique, mise en accessibilité et création de réfectoires à l'école élémentaire des Luettes - demandes de subventions au Département de l'Ardèche au titre du dispositif Atout Ruralité 07 et à la Région Auvergne Rhône-Alpes au titre du Contrat Ville	POUR
URBANISME	
	De 19€/m ² à 20,50€/m ² . Petites enseignes exonérées. Suggestion TEC : considérant que la publicité occasionne de la pollution visuelle et encourage la société de consommation, proposition de relever au maximum le niveau de la taxe (23€/m ²) pour confirmer l'objectif de dépollution visuelle. <i>Réponse : au regard des résultats obtenus (baisse constante des recettes liées à cette taxe donc a priori baisse des surfaces de publicité), le montant proposé est jugé suffisant.</i>
46. Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) – tarifs 2024	POUR
FONCIER	
47. Acquisition du foncier ITDT	POUR
INTERCOMMUNALITE	
	Commentaire TEC : pourtant annoncé comme un projet majeur de notre Ville, maintenant que la démolition et la dépollution sont achevées, il est regrettable après tant d'années de ne toujours pas avoir défini le devenir exact de la friche ; son état de terrain vague ne donne pas une bonne image de la Ville aux visiteurs ; en attendant les éventuels futurs travaux d'aménagement (annoncés pour fin 2024), il faudrait proposer l'opportunité à des associations locales, des collectifs ou des artistes d'en prendre possession pour des aménagements temporaires ou des expérimentations... <i>Réponse : le délai s'expliquerait par des études qui n'auraient pas pu être réalisées avant.</i>
48. Convention d'entente relative à l'aménagement et la valorisation de la friche industrielle ITDT	

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 06 avril 2023

CONSEIL MUNICIPAL

Des portes ouvertes devraient être organisées dans le cadre de la semaine verte en septembre.
Prochain comité de pilotage : le 4 mai à 17h

POUR

Informations du maire

- Conseil municipal « fermé » le 10 mai, 18h : discussion sur l'aménagement du Parc des sports y compris l'ancienne piscine (impact du nouveau porté à connaissance du Préfet vis-à-vis des risques inondations) + Conseil municipal public le 10 mai, 19h30 ou 20h
- Conseil municipal le 29 juin à 19h
- Évènements divers

Pas de question diverse.